

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Pendant cette période de vacances, les travaux dans la Commune sont allés bon train.

Les équipements sportifs : La 1ère tranche des vestiaires, le 3ème court de tennis, l'aire de jeux sont terminés et à la disposition de nos sportifs. Le terrain de foot terminé aussi, ne sera opérationnel que début 84 quand le gazon sera bien enraciné.

Les écoles : La rentrée s'est relativement bien passée ; tout était prêt pour accueillir nos élèves. Nous sommes en possession du permis de construire des sanitaires de Fléville-Centre et les travaux devraient être effectués courant du 4ème trimestre 83.

L'église : La rénovation des vitraux de trois baies côté Sud est terminée ; d'autres dégâts sont intervenus lors de l'orage du 7 Juillet où la foudre est tombée sur le clocher causant d'importants dégâts à celui-ci, ainsi qu'à tout le réseau électrique sonnerie-cloches, etc. Ces travaux très onéreux seront à la charge de l'assurance et devraient commencer courant Octobre. Pour mémoire, il est à signaler qu'il n'y a jamais eu de paratonnerre sur l'église.



Les vestiaires vus depuis le terrain de football

HISTORIQUE DU CIMETIERE PAYSAGER

C'est en 1971 que fut décidé par la Municipalité de l'époque la création d'un cimetière paysager.

L'étude géologique conclut que ... "De par les considérations topographiques, géologiques et hydrogéologiques, il apparaît que le terrain sis au lieu-dit "Les Moses" et retenu dans le rapport de Monsieur CLERMONTÉ, est de loin le meilleur site pour l'implantation du nouveau cimetière communal de Fléville.

Cependant, si la Municipalité, devant ces difficultés à acquérir le terrain "des Moses", renonce à ce projet, l'utilisation du terrain sis au lieu-dit "Le Fond de Chanot" pourrait être accepté selon les modalités d'aménagement mentionnées dans le présent rapport. De par son éloignement et son isolement, cette dernière solution n'a pas été retenue.

Le terrain dit "Les Moses" n'appartenant pas à la Commune, nous avons été amenés à négocier un échange à partie égale avec une parcelle communale se trouvant au lieu-dit "Les Voicons". La Municipalité disposant alors d'environ 3 Ha à proximité du village, a décidé d'y implanter le complexe sportif.

Quant à l'étude de ce cimetière paysager, elle n'a pas été faite par les élus, mais par les services de l'Équipement qui n'avaient pas jugé nécessaire de drainer cette parcelle, car très peu de cimetière le sont.

Les plantations effectuées n'ont pas encore un développement suffisant pour faire écran et isoler le cimetière du complexe sportif.

C'est pourquoi, la Municipalité consciente de ces problèmes a, dès 1982, fait quadriller un réseau de drainage dans toutes les allées et a prévu pour l'hiver 83-84 une plantation en bordure avec des arbustes à végétation rapide.



FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Par un temps agréable et doux, l'excellente formation **Yves D'AMIENS** nous a fait danser le soir du 13 Juillet, pendant que les stands Buvette-Sandwichs-Enveloppes surprises remportaient un large succès.

Le 14 au matin, nous avons rendez-vous à l'écluse N° 9 pour participer à un concours de pêche préparé par la sympathique équipe de Fléville-Loisirs.

Les poissons ont préféré les appâts de :

MM. CAVELIN	(30 poissons)
HUIN	(28 ")
BOUKO	(25 ")
LATOCHE	(23 ")

Autour d'un apéritif champêtre, tous les participants ont été récompensés.

L'après-midi, sous un soleil ardent, l'Association Sportive de Fléville avait donné rendez-vous à nos enfants.

De nombreux jeux leur étaient proposés et beaucoup de friandises furent distribuées. Les plus grands eurent le choix entre le jeu de quilles et le concours de boules.

Au concours de boules, l'équipe : **LOUIS** et **TOURNOIS** remporta la finale contre MM. **SALVAN** et **LOUBINOX**.

La consolante fut remportée par l'équipe : **MULLER** et **BONAVENTURA**, face à MM. **HOLZER** et **SENNE**.

De nombreux lots furent offerts aux joueurs.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux journées.

Le Comité des fêtes vous dit à l'année prochaine.

(Une petite indiscretion : **Yves D'AMIENS** nous a promis de revenir !!!).



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le jury du concours des Maisons Fleuries était composé de Mesdames KOKOT, COLLIN, DERRIERE, THOMASSIN et de Messieurs BOURY, L'HOTE, COTEL, SAUNIER, FAY, PEUREUX, CALVET ainsi que Madame THIRIET et les élèves de sa classe que nous remercions.

Le palmarès est le suivant :

FLEVILLE VILLAGE :

1er prix :	M. TISSOT Gérard	15, Route de Ludres
2ème prix :	M. DESSERREY Jean-Marc	26, Rue des Tilleuls
3ème prix :	M. DEMOISSON Pierre	33, Rue du Château
4ème prix :	M. BRESSON Gilbert	18, Rue des Chênes
5ème prix :	M. FISCHER Roger	Rue du Puits

Encouragements :

M. BEUCART Michel	28, Rue des Tilleuls
M. REGNAULT Bernard	16, Rue du Breuil
M. VANINI Robert	17, Rue du Paquis
M. SOUDIEU Jean	12, Rue du Château
M. CARLOT Désiré	14, Rue du Puits

FLEVILLE-NORD :

1er prix :	M. PRIORE Raphaël	19, Rue Gounod
2ème prix :	M. BEURNE Gilbert	34, Rue Baudelaire
3ème prix :	M. BERTIN Jean-Claude	5, Rue Berlioz
4ème prix :	M. RENAUD Maurice	23, Rue Renoir
5ème prix :	M. ROYER Paul	12, Rue Verlaine

Encouragements :

M. LARTOIS Jean-Pierre	36, Rue Corot
M. HARMAND	2, Rue Gounod
M. ANTOINE Claude	9, Rue Renoir
M. BALL Jean-Pierre	9, Rue Berlioz
M. GROSS Gérard	5, Rue Renoir

Avaient été sélectionnés pour être présentés au jury d'arrondissement :

M. RINNERT Georges	Rue du Château
M. LAUGEL Jacques	32, Rue Baudelaire
M. SAUNIER Charles	Rue du Château
M. LIEBAUT Jean-Pierre	Route de Lupcourt
Mme THOMASSIN Janine	Chemin des Canards
M. FAY Marcelin	Ecluse N° 5
M. TISSOT Gérard	15, Route de Ludres
M. DESSEREY Jean-Marc	26, Rue des Tilleuls
M. DEMOISSON Pierre	33, Rue du Château
M. PRIORE Raphaël	19, Rue Gounod
M. BEURNE Gilbert	34, Rue Baudelaire

Hélas ce jury est arrivé au rendez-vous en Mairie avec plus de 2 heures de retard. Il a été impossible de lui présenter les maisons sélectionnées. En conséquence il n'y aura pas de FLEVILLOIS au palmarès départemental, ce qui est regrettable car un effort de fleurissement avait été fait.

L'année prochaine FLEVILLE sera de nouveau candidat à ce concours.





LILIAN LEUILLIER

Jeune héros Flévillois

C'est par la presse et les chaînes de télévision que nous avons appris que **Lilian** (14 ans) fils de M. et Mme LEUILLIER Jean-Pierre, demeurant 40, rue Manet à Fléville, avait sauvé 5 personnes de la noyade avec deux de ses camara-

des de vacances. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré **Lilian** et ses parents à leur domicile.

M. et Mme LEUILLIER et leur fils sont à GOUVILLE-sur-MER dans la Manche, au camping Senequet où ils ont choisi de passer leurs vacances 83. Ce jour là, le lundi 22 Août, **Lilian** est sur la plage avec ses camarades occupés à une partie de pétanque. Soudain des cris attirent leur attention, et ils se tournent vers la mer. A leur grande stupeur, ils aperçoivent des bras qui s'agitent dans les courants provoqués par la marée montante. Sans hésitation, **Lilian** et ses camarades de jeu, Laurent 15 ans et Serge 28 ans, se précipitent à l'eau pour porter secours à 8 personnes en détresse. C'est au prix de beaucoup d'efforts que 5 personnes (3 enfants et 2 adultes) seront sauvés de la noyade. **Lilian**, après avoir ramené à la nage un jeune garçon de 10 ans hors de danger aujourd'hui et un adulte de 40 ans qui décèdera sur la plage, s'apprête au bord de l'épuisement total à repartir à l'eau, mais on le retiendra. C'est à cet instant que son papa arrive sur les lieux du drame. Pris d'une profonde émotion devant le spectacle qui s'offre à lui et d'une grande anxiété pour son fils, M. LEUILLIER sera un long moment à réaliser ce qui s'est passé.

Une fois ces pénibles moments passés, c'est le retour au camping et là c'est l'empressement des journalistes et des curieux. Littéralement assaillie, la famille LEUILLIER décide d'écourter ses vacances et regagne Fléville le mercredi 24 Août où elle retrouve un peu de calme.

Depuis ce sont des dizaines de témoignages de félicitations qui affluent au foyer des LEUILLIER, les plus poignants émanent de personnes âgées qui soulignent que contrairement à ce que beaucoup pensent, "nous avons de bons jeunes dans notre pays".

Lilian est donc devenu un véritable héros, et même si aujourd'hui il mesure les risques qu'il a pris, il trouve son acte normal, mais il déplore cependant la passivité de près de deux cents personnes dont le comportement de spectateurs est inadmissible. Cet acte de courage a été reconnu officiellement. C'est au camping que Laurent et Serge ont reçu leur médaille des mains de M. Emile NOCQ, Sous-Préfet de COUTANCES dans la Manche. **Lilian** ayant regagné son domicile, sa médaille a été envoyée en Mairie de Fléville.

Lors d'une cérémonie officielle en présence d'un membre du Corps Préfectoral, de Monsieur le Maire et de la Municipalité, **Lilian** recevra la médaille des actes de courage et de dévouement et deviendra du même coup le plus jeune titulaire de cette distinction.

La Commune entend s'associer et récompenser à sa manière **Lilian**.

Le Maire, la Municipalité au nom des FLEVILLOISES et FLEVILLOIS adressent leurs vives félicitations à **Lilian** et à ses parents et souhaitent que cet acte de courage serve d'exemple.

CLUB PHILATELIQUE LORRAIN

- La rentrée se fera le mardi 4 octobre à la salle de réunions de la Mairie, à 20H30.
- Afin de préparer l'exposition, les jeunes adhérents sont invités à s'y rendre, munis de leur présentation thématique commencée l'an passé.
- Inscriptions et cotisations prises sur place :
 - . adultes 60 F
 - . Jeunes 22 F
- Tout jeune s'inscrivant recevra gracieusement le catalogue 84.

Responsables :

- Nouveautés et circulations :
 - . Mr. GEOFFROY
 - 13 rue Flaubert
 - Tèl : 351.46.68
- Secrétaire :
 - . Mr SCHWEBEL
 - 41 rue Manet
 - Tél : 351.42.21
- Cartes postales et pièces de monnaie :
 - . Mr KOKOT
 - 8 rue Léon Ducret
 - Tél : 354.73.74
 - . Mr PIERRON
 - 106 Grande rue
 - Tél : 357.58.33

Dans l'attente de vous retrouver tous et de voir notre cercle s'agrandir, je vous souhaite une bonne année philatélique.

Le Secrétaire

LE 3eme AGE A FLEVILLE

C'est le 3 Septembre que les Anciens se sont retrouvés pour une sortie champêtre en Alsace. Le départ s'effectua à 7 h.15, un premier arrêt à BLAMONT permit de prendre le petit déjeuner. L'étape suivant se termina au plan incliné d'Arzwiller où le fonctionnement de la descente d'une péniche fut commenté.

Repartis pour la visite du DABO, l'arrêt le plus souhaité était OBERSTEIGEN, où nous attendait un excellent déjeuner qui se déroula dans une ambiance de joie et de gaieté.

Le retour s'effectua par WANGENBOURG, SCHIRMECK, le DONON, BACCARAT.

Malgré un temps passable, la journée fut très agréable.



ASSOCIATION COMMUNAL DE CHASSE

Depuis le 6 Septembre 1975, suite à la loi du 30 Octobre 1974, réglementant la chasse en plaine, l'Association Communale de Chasse Agréée de Fléville est née.

Voici ses principales attributions :

- . Gestion et contrôle des territoires attribués : 359 hectares
- . Repeuplement en gibiers
- . Nourrissage en période hivernale
- . Préservation des espèces
- . Représentation à l'Assemblée départementale.

Ses moyens :

- . Cotisations des membres chasseurs
- . Subventions après contrôle, provenant de la Fédération départementale des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle.

Actuellement, un Comité composé de 7 membres est chargé de gérer l'Association, aidé par le Technicien de la Fédération M. FONTY, ainsi que le Garde-chasse Fédéral, M. HUMBERT, chargé de la bonne application des règlements en vigueur.

Après l'Assemblée Générale qui s'est tenue le Vendredi 9 Septembre dernier, sont élus :

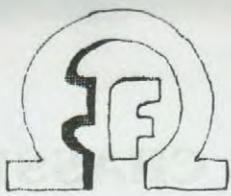
M. HABERER	André	Président
M. DE LAMBEL	Thierry	Trésorier
M. DUCRET	Patrick	Secrétaire
M. CROUZIER	Eric	Garde Particulier
M. SCHNEIDER	Christian	Membre
M. ANTOINE	Jean Claude	Membre
M. BOULANGER	Roger	Membre

L'ouverture de la chasse a lieu le Dimanche 2 Octobre ; il est donc recommandé à tous chasseurs et promeneurs une grande prudence, afin d'éviter un accident qui, jusqu'ici à Fléville, ne s'est jamais produit.

Pour tous renseignements concernant l'A.C.C.A., prendre contact avec un membre du Comité.

Le Président,

A. HABERER



ASSOCIATION FAMILIALE

Les vacances sont terminées et chacun d'entre nous a repris ses activités habituelles.

Métron, boulot, dodo, c'est reparti pour onze longs mois.

Alors parlons des vacances vécues, cela est plus agréable.

Nouvelles du Centre Aéré et de la Ruche (Texte de Nelly BRASSAC Responsable)

Le centre aéré a accueilli, durant 4 semaines, au mois de Juillet, une quarantaine d'enfants de 7 à 12 ans. Partagés en deux pour bien équilibrer ces groupes, les "petits" 7-10 ans ont profité des terrains de tennis mis gracieusement à leur disposition par le Club et fait un camp de 4 jours à Gripport sous tente. Les "grands" ont fait, entre autres, du canoé-kayack, de la course d'orientation et de la spéléo, tout cela à Maron. Ces activités privilégiées ont été de trop courte durée, aussi se promet-on, l'année prochaine, de les prolonger. Tout ce monde se déplaçait à vélo. Il a fallu beaucoup de temps pour avoir des machines en bon état et il est un peu déplorable de voir l'insouciance des parents de mettre des vélos en mauvaise état (pas de frein, un frein sur deux, dérailleur branlant, etc...) dans les mains de leurs enfants, en sachant fort bien qu'ils feraient de la route et non seulement du "lotissement", quoique dans le lotissement les freins soient aussi nécessaires.

La ruche a eu bien du mal à fonctionner à deux endroits : pas assez d'effectifs. 12 inscrits, dont 9-10 présents ; c'est peu pour engager 2 animatrices. Nous aurions pu grouper Fléville Centre - Fléville Nord, mais pour ne pénaliser personne pour les trajets, l'Association a maintenu ses 2 ruches avec 4 animatrices. Ces enfants sont allés à la piscine, fait un petit camp de 2 jours à Azelot.

Une journée exceptionnelle a réuni tous ces enfants à un barbecue du soir et une fête "entre nous" a clôturé cette session avec la visite du clown Auguste qui a bien fait rire les Schtroumpfs et autres.

Cette activité s'est donc déroulée dans de bonnes conditions et je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidées dans les déplacements ou autres corvées.